

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET EXTRAIT DE REGLEMENT INTERIEUR

## 1/ Nos prestations

**Emplacement nu** : Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car. Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, l'accès aux infrastructures d'accueil, animation et sanitaire.

**L'hébergement locatif** : Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, l'accès aux infrastructures et sanitaires. Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ. Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos disponibilités d'accueil à votre arrivée. La direction se réserve le droit de modifier le numéro de location sans en informer le client. Le nombre de personnes occupant une location ne peut excéder le nombre indiqué sur le formulaire de réservation. Les appareils électriques de plus de 1500W ne pourront pas fonctionner dans les locations.

**Arrivée et départ** : L'accueil est ouvert tous les jours de 9h-12h et 15h-18h. Les emplacements pour tente, caravane ou camping-car doivent être libérés avant 12h. Les hébergements locatifs sont disponibles à partir de 15h00 et les départs s'effectuent avant 10h. A votre arrivée, nous vous remettons un bracelet. Le port de ce bracelet est obligatoire à la piscine et pour accéder au camping. Si vous arrivez après 18h30, veuillez nous prévenir à l'avance.

**Les activités annexes** : Toutes activités gratuites ou payantes peuvent dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiées ou annulées. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée. La connexion WIFI est payante et disponible sur une partie du camping (il faut être muni d'un ordinateur).

**Suppléments** : Les personnes supplémentaires au forfait, les visiteurs et les prestations hôtelières (location de draps, petit déjeuner) seront facturés. Nos prix n'incluent pas la taxe de séjour. La taxe est facturée simultanément avec votre hébergement et elle est payable aux mêmes échéances. Elle est non modifiable ni remboursable et est sujette à modification sans préavis.

**2/ Mode de règlement du séjour** : Il est possible de régler en plusieurs fois sans frais. Le solde est à régler au minimum 30 jours avant l'arrivée. Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants: Espèces, chèque —vacances, carte bancaire, virement, chèque bancaire ou postal français (si réception du chèque 1 mois avant l'arrivée).

**3/ Réservation** : Toute demande de réservation émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit (formulaire de réservation ci-joint ou en ligne) et accompagnée : de l'acompte de 25% du montant du séjour,

frais de dossier de 20€, l'assurance annulation (si l'option a été cochée). Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur d'une confirmation de réservation écrite émise par le camping qui devra être présenté à l'accueil le jour de votre arrivée. Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, le séjour sera considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent. Toute réservation effectuée dans un délai inférieure à 30 jours avant la date de départ doit être payée intégralement. Toute réservation est nominative et ne peut être cédée.

**4/ Arrivée retardée et départ anticipé** : En cas d'arrivée retardée ou départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due et non remboursable pour la part du séjour non effectué.

**5/ Annulation** : Du fait de l'acheteur : Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé avec AR, laquelle prendra effet à la date de réception du courrier. Pour l'annulation :

-plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte et les frais de réservation restent acquis au camping.

-moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, les frais de réservation et la cotisation d'assurance annulation sont conservés. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation/interruption de séjour lors de la réservation (conditions consultables sur demande ou sur notre site). Du fait du camping : Si le camping est amené à annuler ses prestations de location, tout contractant ayant reçu sa lettre de confirmation de séjour sera avertie par un courrier recommandé puis remboursé intégralement à concurrence des sommes versées.

**6/ Dépôt de garantie** : A votre arrivée, une caution de 200€ vous sera demandée pour l'hébergement locatif, les clefs et le badge magnétique ainsi que 80€ pour le ménage. La caution garantit la perte, la casse ou la dégradation du matériel et la propreté des lieux. Elle vous sera restituée en fin de séjour ou au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ. Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping ainsi que la perte des clefs ou du badge magnétique. La somme de 80 euros sera retenue en cas de ménage non effectué au départ. Si perte ou dégradation du bracelet, un montant de 10€ vous sera demandé pour le remplacer.

Vous devrez, en outre, justifier **d'une assurance responsabilité civile**.

**7/ Non présentation sur le camping** : En cas de non présentation sur le terrain dans un délai de 24h à compter du début de votre séjour et sans nouvelle de votre part, nous disposerons de votre hébergement et nous appliquerons nos conditions d'annulation. (para5).

**8/ Mineurs** : Les mineurs doivent être accompagnés de leurs responsables légaux (parents). La piscine et l'aire de jeux sont interdites aux enfants non accompagnés d'un adulte.

**9/ Animaux** : Les animaux ne sont pas acceptés.

**10/ Piscine** : L'accès à la piscine est autorisé et gratuit uniquement pour les personnes séjournant dans le camping et munis d'un bracelet d'accès. Les personnes non enregistrées (visiteurs, amis...) ne seront pas acceptées. La piscine n'est pas surveillée. Il est strictement interdit de se baigner en dehors des heures d'ouverture. Pour l'hygiène, le short de bain est interdit, slip ou boxer de bain obligatoire.

**11/ Véhicule** : Le stationnement d'un seul véhicule est autorisé sur votre emplacement. Il est interdit de circuler avec votre véhicule à l'intérieur du camping de 22h à 7 h, sauf juillet août de 23h à 7h. Les véhicules qui arriveront en dehors de ces horaires ne seront pas autorisés à rentrer ou sortir du camping.

**12/ Conclusion** : Pour votre confort et sécurité, les jeux (pétanque, jeux de ballons...) sont autorisés uniquement dans les espaces aménagés (boulodrome, aire de jeux...). Le fait de séjourner dans le camping implique l'acceptation des conditions générales de réservation ainsi que du règlement intérieur (affiché à l'entrée du camping) et l'engagement de s'y conformer. Toute personne séjournant dans le camping doit être inscrite sur la présente réservation. La réception se garde le droit d'interdire l'accès au camping aux personnes non inscrites. Chaque locataire est responsable des troubles ou nuisances causés par les personnes qui séjournent dans le locatif ou sur l'emplacement. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances aux autres résidents, ou aux installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour. En cas de litige et après avoir saisi le service client de l'établissement, le client a la possibilité de saisir un médiateur dans un délai maximal d'un an à partir de la date d'envoi d'une LRAR au camping. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi : [contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr), 39 av F.D Roosevelt 75008 PARIS au 01 49 70 15 93. La direction décline toute responsabilité en cas d'incendie, intempérie, de vols, accidents et/ou incidents entre campeurs et/ou personnes d'un groupe. Barbecues à flammes interdits (zone à risque de feu de forêt, grill électrique admis (1500 w max)